



ASSOCIATION de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE d'AIX-les-BAINS

Siège social : 6 rue Vaugelas
73100 AIX- LES- BAINS

ASSOCIATION SPORTIVE
Déclarée loi 1901
Affiliée à la F.F.E.P.G.V.
Agrément ministériel Jeunesse et Sports 73S4706 du 11/09/2006

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 21 février 2011

qui s'est tenue
au Centre des Congrès
d'AIX-les-BAINS

L'accueil et l'émargement se déroulent de 19h00 à 20h00.

Dans la salle, un diaporama présente l'exploit effectué par Stéphane LORENZO qui a traversé la Manche à la nage (1^{er} français handicapé à réussir cette épreuve). Il répond ensuite aux nombreuses questions suscitées par cet exploit.

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) est ouverte à 20H00 en présence

des invités : Dominique DORD (Député-Maire d'Aix-les-Bains), Michel FRUGIER (Adjoint aux Sports de la ville d'Aix-les-Bains), Nicole CAMELIN (Présidente CODEP) et Christian Burnet (Contrôleur des comptes).

des membres du CODIR :

Odile ACTIS, Jean-Marie BODIN, Astrid ERARD , Michel GOURTAY, Thérèse MACAIRE , Elisabeth MERCADO, Jacqueline PERRET, Orhel SECCO, Corinne SERGENT, Josette WYNANTS.

Membres excusés : Régine BASSET, Michelle CHAULAND.

des journalistes : Christian STEFANINI (Hebdo des Savoie et Dauphiné Libéré) .

Invités excusés : César DISSAC (service des sports) - DDJS.

La présidence de séance est assurée par Corinne SERGENT trésorière adjointe et membre du Comité Directeur.

Les statuts et le règlement intérieur servent de référence à cette AGO.

Quorum requis : selon l'article 8 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire ne peut valablement délibérer que si le tiers des membres est présent ou représenté.

521 membres sont présents (201) ou représentés (320) pour 1111 adhérents. Le quorum de 371 étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

1. MODALITES DES VOTES

La Présidente de séance propose à l'Assemblée Générale un vote à main levée pour les points de l'ordre du jour soumis à délibération.

Voilà le texte conforme aux Statuts

La Présidente de séance rappelle l'article 12 des Statuts, « les délibérations sont prises à main levée à la majorité des voix des membres présents et représentés. Le scrutin secret est de droit si un membre le demande ».

Aucun membre ne demandant le scrutin secret, les délibérations seront prises à main levée.

2. APPROBATION du P.V. de l'A.G.O. du 28 janvier 2010.

Le procès-verbal de l'A.G.O du 28 janvier 2010 est adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE et VOTE

Mme Jacqueline PERRET, Présidente de l'Association, remercie toutes les personnes présentes : les adhérents, les invités, les animateurs de la GV, les APPN, les membres du Codir, et cite les personnes excusées. Elle remercie également les sponsors : Crédit Mutuel, l'Agence Marin, Franck Pignier pour l'aide apportée à l'association.

Elle présente le rapport moral joint au présent procès-verbal (ANNEXE 1).

Le rapport moral de la Présidente est adopté à l'unanimité.

4. RAPPORT D'ACTIVITE

Mme Elisabeth MERCADO, secrétaire de l'Association, présente le rapport d'activité de l'Association pour l'année 2009/2010 joint au présent procès-verbal (ANNEXE 2).

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

5. BILAN FINANCIER 2009/2010 présenté par le trésorier avec rapport du Contrôleur des Comptes et vote.

M. Jean-Marie Bodin, trésorier, présente le compte de résultat et le bilan financier positifs de l'année 2009/2010 (ANNEXE 3).

Mr Christian BURNET, Contrôleur des comptes, indique que ces comptes donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice (cf. rapport en ANNEXE 3).

Le bilan financier 2009/2010 est adopté à l'unanimité.

6. PROJETS D'ACTIVITES ET VOTE

La Présidente présente le projet d'orientation 2010/2011 joint au présent procès-verbal (ANNEXE 4).

-formation des futurs élus de l'association.

- Gym 3 Pommes®

- gym féminine des quartiers

- danses de salon : repas dansant au Palace en mars 2011

- sophrologie

- yoga

- prime pour les animateurs

- rando « cinque terre »

- Assemblée Générale Fédérale prévue en mars 2012 à Aix les Bains et annoncée par Nicole Camelin

- rappel de quelques règles de bon fonctionnement pour les adhérents.

Ce projet d'orientation est adopté à l'unanimité.

Réponses aux questions du public :

Demande d'un cours de gym pour les jeunes entre 5 et 9 ans ? : réflexion sera faite sur la faisabilité d'un tel projet.

Voir avec le centre nautique de voile pour un projet futur de cours avec eux.

Défibrillateur dans les gymnases ? Mr Frugier confirme l'installation prochaine de défibrillateurs dans les salles de sport.

7. BUDGET PREVISIONNEL 2010/2011 ET VOTE

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de l'année 2010/2011 joint au présent procès-verbal. (ANNEXE 5).

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

8. COTISATION 2011/2012 ET VOTE

La cotisation pour la rentrée prochaine sera inchangée et restera à 74€.

Le montant de la cotisation 2011/2012 est adopté à l'unanimité.

9. PROPOSITION DE MODIFICATION DU R.I. ET VOTE

La secrétaire présente la proposition de modification du R.I. (ANNEXE 6)
Cette modification est adoptée à l'unanimité.

10. QUESTIONS DIVERSES

- piscine : la liste d'attente fait partie de la liste des inscrits (36 inscrits pour 20 places).
- cotisation différente pour Acti'March® sur prescription médicale : n'a pas lieu d'être.
- Appel à candidature pour formation 3^{ème} APPN demandé par Louis Garitta et Denise Delage Damon.

INTERVENTION DES INVITES

Mr Dominique Dord remercie la Présidente de son soutien à Stéphane Lorenzo, aussi pour le rappel des règles, pour la priorité donnée aux salariés vivant des métiers du sport, remercie la secrétaire pour son rapport et le rappel des nombreuses activités dans l'association GV et remercie également le trésorier pour la bonne gestion des comptes. Il insiste sur les bonnes

volontés pour le renouvellement du Comité Directeur, remercie le Codep pour la future AG Fédérale de mars 2012 dont les retombées seront très appréciées par la ville d' Aix les Bains.

Mme Nicole CAMELIN, Présidente du Codep, félicite la présidente et l'association de la GV d'Aix-les-Bains pour l'ambiance sympathique, pour ses résultats, pour la diversification des activités proposées.

Clôture de l'Assemblée Générale par la présidente à 22h30, suivie du pot de clôture.

La Présidente,

La Secrétaire,

Jacqueline PERRET

Elisabeth MERCADO